

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n°2024/02/01-07-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 1<sup>er</sup> février 2024, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés et notamment son Annexe III,

**Considérant** la proposition du Président de l'établissement de nommer Madame Pauline AMIEL en qualité de Vice-président en charge de la communication,

**Considérant** que Madame Pauline AMIEL, Maître de conférences, satisfait aux conditions statutaires susvisées requises,

### DECIDE :

#### OBJET : Désignation de la Vice-présidente en charge de la communication

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration :**

#### **Article 1<sup>er</sup>** :

APPROUVE la nomination de Madame Pauline AMIEL en qualité de Vice-présidente fonctionnelle en charge de la communication.

#### **Article 2** :

La durée du mandat de la Vice-présidente fonctionnelle en charge de la communication prend fin au plus tard à la date de l'élection d'un nouveau Président.

**Cette délibération est adoptée avec 29 voix favorables et 6 abstentions.**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Membres présents : 31

Membres représentés : 4

Fait à Marseille le 1<sup>er</sup> février 2024

**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université

